



# Jean François MBAYE

DÉPUTÉ DE LA 2<sup>ÈME</sup> CIRCONSCRIPTION DU VAL-DE-MARNE

— CRÉTEIL - CHOISY-LE-ROI - ORLY —

« **A**vec la majorité, nous avons mis nos compétences au service de la mission que vous nous avez confiée. Aujourd'hui, une nouvelle page de notre histoire politique doit être écrite.

Les démissions successives de Nicolas Hulot, de Laura Flessel et de Gérard Collomb, ne doivent pas nous faire oublier l'attachement de la France à ses engagements, qu'ils concernent l'écologie, le sport ou la sécurité de nos concitoyens. Je soutiens pleinement l'action de notre nouvelle ministre des Sports, Roxana Maracineanu, et je reste convaincu qu'en dépit des suppressions de postes annoncées par le Premier ministre au sein des fédérations, elle saura faire entendre sa voix et celles de milliers d'associations. N'oublions pas les propos tenus par le Président de la République lors de son discours du 16 septembre 2017 : le chef de l'État, s'exprimant sur la candidature de la France à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2022, y formulait le souhait que ces événements fassent de la France « une vraie nation sportive ». Mon vœu est que les associations sportives ne soient pas oubliées dans ce processus, constituant elles-mêmes des pépinières de champions.

Concernant la formation des prochaines générations, l'effort est accru. En effet les crédits en faveur de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur sont augmentés respectivement de 800 et 500 millions. Il convient que ces nouveaux moyens puissent également contribuer aux engagements pris devant la Représentation nationale par Sophie Cluzel et Jean-Michel Blanquer en avril dernier, lorsque je les interpellais à propos des auxiliaires de vie scolaire. Les enfants en situation de handicap doivent avoir les mêmes chances scolaires que tous les enfants de la République.

Un mot pour nos aînés à qui de nouveaux efforts ont été demandés. Nonobstant le geste fiscal consenti par le Gouvernement envers 300 000 d'entre eux, la revalorisation des pensions de retraites plafonnée à 0.3%, en ne tenant pas compte d'un taux d'inflation estimé entre 1,5 et 2%, me paraît inadaptée. J'entends l'injustice qu'ils peuvent ressentir, car une importante partie de la charge de la nation repose sur leurs épaules.

Vous m'avez élu afin que des changements soient opérés, afin que des révolutions soient lancées, afin que ce qui a été annoncé soit réalisé. La confiance dont j'ai été investi à cette fin ne doit jamais être considérée comme un acquis irrévocable. J'agirai, comme je le fais depuis le début de mon mandat, avec vigueur et conviction, afin de satisfaire aux engagements que j'ai pris devant vous. »

*Bien à vous.*

# Focus sur « Révision de la loi relative à la bioéthique : Pour la création d'un droit d'accès aux origines »

Dans la perspective de la révision de la loi relative à la bioéthique, devant avoir lieu en début d'année 2019, je suis amené, en qualité de vice-président de la mission d'information parlementaire consacrée à cette réforme, à me pencher sur la thématique de l'accès aux origines. Explications.

## → La révision prochaine de la loi de bioéthique

La précédente loi de bioéthique, adoptée en 2011, comportait en son sein une clause de révision dont le terme était fixé à 7 ans, soit la présente année 2018. C'est à ce titre que le législateur, aux côtés de l'exécutif, examine actuellement les dispositions de ce texte afin de déterminer si l'un des points qu'il aborde doit être réformé, ou conservé en l'état.

La bioéthique, sujet vaste et complexe, concerne l'ensemble des thématiques touchant aux interactions entre sciences et société. Parmi ces objets, on retrouve entre autres, l'assistance médicale à la procréation, les neurosciences, l'intelligence artificielle ou encore l'accompagnement de la fin de vie. Depuis le début du mois de juillet dernier, les parlementaires de la mission d'information relative à la révision de la loi de bioéthique auditionnent donc des personnalités dont l'expertise ou l'engagement permet de faire le bilan de la précédente loi de bioéthique, ainsi que d'envisager les éventuelles réformes à venir concernant ces sujets. Si l'annonce par l'exécutif d'une extension de l'accès à l'assistance médicale à la procréation à toutes les femmes capte une large partie de l'attention des parlementaires, à l'image de celle de l'opinion publique, j'ai choisi de vous parler ici d'un sujet qui, s'il ne bénéficie pas de la même notoriété, n'en reste pas moins important : celui du droit d'accès aux origines pour les personnes issues d'un don de gamètes.

## → Le don de gamètes en France

La législation actuelle permet à toute personne majeure d'effectuer un don de ses gamètes à fin de recherche, ou d'une utilisation dans le cadre d'une assistance médicale à la procréation. Les deux grands principes applicables en matière de don de gamètes sont la gratuité et l'anonymat. Ces principes, applicables à tout don d'élément ou produit du corps humain, permettent notamment d'éviter que des pressions soient

exercées à l'endroit du donneur, et ainsi empêcher la création d'un trafic, ayant trait aux éléments et produits susmentionnés. Néanmoins, la rédaction actuelle de l'article 16-8 du Code civil, lequel prévoit le principe d'anonymat, comporte l'inconvénient de ne pas tenir compte de la particularité du don de gamètes.

## → La consécration d'un droit d'accès aux origines

La finalité du don de gamètes est la conception d'une personne. Cette troisième partie justifie que le don de gamètes bénéficie d'un cadre particulier. Du fait de la généralité du principe d'anonymat, la personne issue d'un don de gamètes ne dispose non seulement pas de la possibilité de connaître l'identité de son géniteur, mais est également privée, entre autres, d'un certain nombre d'informations personnelles pourtant nécessaires à la construction individuelle.

La Cour Européenne des Droits de l'Homme a rappelé par deux fois à la France que la faculté de connaître ses ascendants constituait une composante du droit au respect de la vie privée et familiale, tel que prévu par l'article 8 de la Convention. L'ensemble de ces considérations m'amène tout naturellement à me positionner en faveur d'une réforme du principe d'anonymat, lequel ne serait pas supprimé, mais aménagé afin de permettre aux personnes issues d'un don de gamètes de bénéficier d'informations dont elles sont injustement privées.



## La commission des affaires étrangères saisie pour avis

Dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour l'année 2019, la Commission des affaires étrangères m'a nommé rapporteur pour avis d'une mission relative aux actions diplomatiques de la France en matière écologique. À l'heure où la planète connaît de violents dérèglements climatiques, où des espèces disparaissent quotidiennement, où certains pays choisissent de faire fi de la science et des évidences, la France doit démontrer sa pleine capacité à assurer une forme de leadership international, ainsi qu'elle a pu le faire à l'occasion de la COP21 en 2015. La première

audition effectuée dans le cadre de cette mission m'a permis de m'entretenir avec M. Xavier Sticker, Ambassadeur délégué à l'environnement. Nous avons abordé la thématique de la biodiversité et les nombreuses actions menées par la France à l'international afin de sauvegarder les milieux naturels ainsi que les espèces protégées. Si les actions unilatérales importent, la coopération internationale est impérative, et nos ambitions communes doivent être à la hauteur des enjeux auxquels l'humanité toute entière fait actuellement face.



# En circonscription



## **Câble A – Téléval : où en est le chantier ?**

Mode de transport propre et innovant, il a pour objectif de faciliter la mobilité des habitants de Créteil et des villes avoisinantes. Ce projet, qui a été accueilli par tous avec enthousiasme, a cependant généré quelques difficultés liées à son tracé. Il devait, à l'origine, suivre celui de la ligne de métro 8. L'idée a, par la suite, été abandonnée en raison du risque de perturbation du trafic du métro. C'est finalement un tracé passant au-dessus de la route départementale qui a été retenu. Cette solution était insatisfaisante, en raison des nuisances qu'auraient eu à subir les riverains, la distance entre le téléphérique et les habitations n'étant pas suffisamment importante. IDF Mobilités, interpellé par les élus, et suite à la mobilisation des citoyens notamment du quartier des Sarrazins Sud, a proposé un nouveau tracé afin d'éloigner le câble A-Téléval des habitations. L'enquête publique doit durer jusqu'à la fin de l'année 2018.



## **100 ans de l'aéroport d'Orly, un monument de l'aviation française**

C'est une histoire qui remonte à 1918, lorsque l'aéroport Paris-Orly était encore le camp d'aviation militaire du plateau d'Orly Villeneuve, qui servira de base aérienne aux américains s'envolant pour Verdun. À la fin de la guerre, il devient une base civile accueillant quelques vols commerciaux. C'est en 1961 que cette base devient une aérobase moderne avec l'inauguration, en 1961, d'Orly-Sud. Cet aéroport aura su traverser les décennies en s'adaptant aux exigences du marché et en se modernisant continuellement. J'ai visité l'aéroport le 13 septembre et ai pu me rendre compte de la qualité de son personnel, ainsi que de son équipement.



## **Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) : le député mobilisé**

En mai 2018, le ministère de la justice annonçait l'installation d'un projet de quartier de préparation à la sortie, nouvellement dénommé structure d'accompagnement vers la sortie (SAS), dans le Val-de-Marne. Je me suis, dès le départ, opposé à ce projet pour ce qui concerne Choisy-le-Roi, pointant les risques de dévaluation immobilière, ceux de perte d'attractivité économique, et le fait que le site désigné se trouvait en zone inondable, dans le quartier du port. J'ai été reçu en juillet dernier par le cabinet de Nicole Belloubet, Garde des sceaux, afin de lui faire part des inquiétudes de la population. Le 18 septembre, j'ai tenu à être aux côtés des choisyennes et des choisyens devant l'ancienne mairie de Choisy-le-Roi, lors de la manifestation contre ce projet de SAS.

## ■ Rencontre

### **WISSAM BENNACEUR, JEUNE TALENT À L'AVENIR PROMETTEUR !**

J'ai reçu pour un déjeuner à l'Assemblée nationale Wissam Bennaceur, lauréat du concours d'éloquence « Trouve ta voix ». J'ai découvert un garçon mûr, intelligent, déjà doté d'un sens aiguisé pour la chose politique. Le texte qu'il a déclamé est un véritable hommage à sa ville de Créteil, mais aussi à son quartier de La Lévière. Ces endroits, dont il porte l'identité avec fierté, il en est aujourd'hui devenu un symbole. Il est la preuve qu'il n'existe rien qu'on ne puisse accomplir avec de l'ambition et du travail. Bravo Wissam, je te souhaite le meilleur pour l'avenir.



## ■ Album

### **VISITE AUX FORUMS DES ASSOCIATIONS**

Le 8 septembre, je suis allé à la rencontre des associations d'Orly, Choisy-le-Roi et Créteil, à l'occasion de leurs forums. J'en ai profité pour échanger avec les bénévoles sur leur quotidien et sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer. J'ai eu le plaisir de constater que sur les trois événements, le public avait répondu présent. C'est le signe de la vitalité du tissu associatif sur la 2e circonscription du Val-de-Marne.





## En séance : « La loi PACTE »

*L'ouverture de la session parlementaire ordinaire marque la reprise de l'examen des grandes réformes pour lesquelles vous nous avez élus.*

L'un des premiers textes dont la Représentation nationale a été saisie est le projet de loi relatif à la croissance et à la transformation des entreprises, aussi appelé « PACTE ».

Ce PACTE vise à adapter notre modèle d'entreprise aux réalités du XXI<sup>ème</sup> siècle : faciliter la création des entreprises en simplifiant les formalités administratives exigées à l'entrée, stimuler leur croissance en limitant les entraves normatives auxquelles peuvent faire face les entrepreneurs... En bref, accorder à nos entrepreneurs actuels et en devenir, les moyens de réaliser leur projet et le rendre pérenne plus rapidement et plus efficacement. Il s'agit d'une réforme ambitieuse, cruciale pour notre économie.

À l'occasion des débats en séance publique, j'ai déposé et soutenu des amendements concernant le rôle des Chambres de commerce et de l'industrie dans la vie des entreprises, la tenue des expérimentations en matière de véhicules autonomes, ainsi que la raison d'être des sociétés, innovation portée par PACTE.

De même, j'ai souhaité soutenir mes collègues en cosignant certains de leurs amendements portant sur la place de l'écologie dans l'entreprise, ou encore sur le financement des projets d'accompagnement permettant une transformation interne des entreprises.

### J'AI ÉCRIT AU MINISTRE SUR...

#### **La situation des établissements d'enseignement de la conduite du département du Val-de-Marne**

J'ai interpellé Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur la situation des établissements d'enseignement de la conduite du département du Val-de-Marne. Ces établissements déjà fragilisés par la concurrence des plateformes en ligne et des enseignants indépendants, doivent en plus faire face à de nombreuses difficultés administratives. Ils dénoncent des annulations dont font l'objet les examens pratiques du permis de conduire au sein des établissements du département. La procédure dématérialisée de demande d'enregistrement de permis de conduire a par ailleurs vu ses délais être augmentés en raison de dysfonctionnements sur le site de l'Agence nationale du titre sécurisé, et ce sans qu'un interlocuteur ne soit disponible pour prendre le relais. Dans un territoire où le permis de conduire constitue un élément clé de la mobilité, j'ai demandé au ministre de l'intérieur de m'éclairer sur les dispositions qui seraient prises pour remédier aux difficultés des établissements d'enseignement de la conduite.